

1

### Un outil pour comprendre avant d'agir

Le bilan d'ergothérapie permet de faire le point sur les capacités fonctionnelles d'une personne dans son quotidien. Il ne s'agit pas d'un simple "test", mais d'un outil d'analyse structuré, centré sur ce que la personne peut ou ne peut plus faire, dans un contexte précis : maladie, accident, perte d'autonomie, projet de reprise...

#### À retenir

Le bilan permet d'évaluer la réalité concrète de la personne dans ses activités.

2

### Quand le prescrit-on ?

Le bilan peut être réalisé :

- en amont d'un projet d'aménagement du domicile,
- dans le cadre d'un retour à l'emploi,
- pour objectiver des besoins dans un dossier MDPH ou de retraite,
- suite à un accident, une maladie évolutive, ou une perte d'autonomie.

Il peut être demandé par un médecin, une assistante sociale, un employeur, ou la personne elle-même.

#### À retenir

Le bilan est utile dès qu'une situation de vie devient difficile ou insatisfaisante.

3

### Comment se déroule-t-il ?

Le bilan combine plusieurs éléments :

- un entretien approfondi avec la personne (et parfois son entourage),
- une ou plusieurs mises en situation concrètes (tâches de la vie quotidienne, travail, mobilité...),
- l'usage éventuel d'outils standardisés,
- une observation fine des gestes, postures, stratégies, efforts, freins...

Il peut se faire au cabinet, à domicile, sur le lieu de travail, ou en visio.

#### À retenir

C'est un bilan personnalisé, adapté à la réalité de la personne.

4

### Que permet-il de repérer ?

- des difficultés motrices, cognitives ou organisationnelles,
- une perte d'autonomie partielle ou progressive,
- des risques de chute, d'épuisement, de repli,
- des capacités préservées à mobiliser,
- des adaptations possibles pour mieux vivre au quotidien.

#### À retenir

Le bilan permet de comprendre ce qui fonctionne, ce qui gêne, et ce qui peut évoluer.

5

### Et après le bilan ?

L'ergothérapeute peut proposer :

- un plan d'intervention ou de rééducation,
- des aménagements de l'environnement,
- des recommandations pour les aidants ou professionnels,
- un rapport à transmettre à la MDPH, au médecin traitant ou à l'employeur.

Le tout est discuté avec la personne, en lien avec ses priorités et ses projets.

#### À retenir

Le bilan débouche toujours sur des propositions concrètes, utiles et partagées.

6

### Un outil pour faire valoir ses besoins

Le bilan d'ergothérapie est aussi un outil de reconnaissance : il donne du poids à la parole de la personne, documente ses besoins, et rend visibles des freins souvent méconnus. Il peut faciliter l'obtention d'aides, de compensations ou d'aménagements adaptés.

#### À retenir

Un bon bilan, c'est une clé pour faire avancer une situation.